



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Jeudi 15 novembre 2018
à 20h30**

Membres présents : BESSON Guy, CLOYE Jérémy, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Ludovic, FAURE Pierre Paul, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, VENET Anne-Marie.

Membres excusés : ALVERGNAS Jean Marc, DEPIERRE Catherine, PROTIERE Fabien.

Secrétaire de séance : JOASSARD Patrice.

VENTE DE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que deux riverains de la commune souhaitent acquérir une bande de terrain sur l'accotement adjacent à la parcelle communale cadastrée F759 située au lotissement La Croix. Cette bande de terrain d'environ 60m² permettrait de respecter les normes d'urbanisme en matière de construction d'une piscine et réduirait la surface de terrain que la commune doit entretenir.

Le montant de cette vente est fixé à 40€ le m², les frais sont à la charge de l'acquéreur. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

CONVENTION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE AVEC LE SYDER

Monsieur le Maire précise qu'une convention d'occupation temporaire doit être conclue entre le SYDER et la Commune de Meys afin de définir les droits et obligations des parties. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR LOGEMENTS CHEMIN DE LA VIGNE

ENEDIS doit réaliser des travaux qui empruntent le domaine communal au bourg sur la parcelle cadastrée F639 à MEYS notamment pour l'enfouissement d'une ligne aérienne.

Il invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette action et à approuver la convention de servitudes liant ENEDIS et la commune de Meys.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEMANDE DE TARIF SPECIAL POUR LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire explique que l'association du Sou des Écoles loue la salle polyvalente pour la marche des Meysanges. Cette manifestation attire chaque année de nombreux marcheurs de toute la région et occupe beaucoup de volontaires. Pour des raisons d'organisation, le Sou des Écoles réserve la salle la veille. Le Sou des Écoles demande au conseil de payer

150€ soit le tarif pour une journée avec la cuisine au lieu de 250€ habituellement demandé pour 2 jours. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

MOTION DE SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES

Monsieur le Maire expose le contenu du courrier de la Mission locale de TASSIN qui explique le projet du ministère de fusionner les Missions locales et Pôle Emploi. Le conseil vote à l'unanimité une motion contre ce projet.

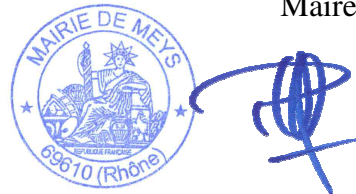
QUESTIONS DIVERSES :

-Remerciement des Auvergnats de Meys pour la location annuelle de la salle

-Monsieur le Maire fait état et détaille le rapport du schéma départemental concernant les bibliothèques et plus précisément celle de Meys

- La demande de subvention de 350€ de l'ADAPEI du Rhône est rejetée, la commune soutient déjà l'association des handicapées des Monts du Lyonnais.

Philippe GARNIER
Maire



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 décembre 2018 à 20h30.